

<https://ugtg.org/~apache/spip.php?article924>



Le 7 Mai du LKP : A propos de "démocratie"

- Dossier spécial LKP - Parti-pris-&-cris... -



Date de mise en lignemercredi 20 mai 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

LE 7 MAI DU LKP : A PROPOS DE "DEMOCRATIE"

Malgré le côté assez dérisoire de la polémique soulevée par l'action du LKP le 7 mai à Basse-Terre, nous nous permettons d'y ajouter notre grain de sel. Nous avons la fâcheuse habitude de tendre l'oreille chaque fois que la défense des libertés démocratiques est évoquée, même si c'est le LKP qu'on prétend mettre en cause. En même temps nous ne pouvons cacher le plaisir que nous éprouvons à dégonfler les baudruches, même si des amis de longue date se trouvent malencontreusement parmi nos cibles.

Qu'on nous permette, pour commencer, de railler un de nos travers très antillais : le goût de la grandiloquence ; l'enflure des mots comme compensation des fadeurs du réel. Ainsi donc Victorin Lurel, le président de la ... Région Guadeloupe dénonce un "coup d'Etat du LKP". Mais Victorin, depuis quand es-tu à la tête d'un Etat qui puisse être victime d'un "coup" ? Pour copier une blague bien connue sur les politiciens bavards, il faudrait d'abord mettre la rivière de l'Etat avant de dénoncer le pont du "coup d'Etat" !

Sur sa lancée et dans la même veine, Lurel évoque l'action du 6 février 34 comme funeste précédent historique de la mobilisation du LKP le 7 mai. **Manman !**

Le 6 février 34 est resté dans les mémoires ouvrières le souvenir d'une violente action des ligues fascistes et royalistes de France pour chasser les Parlementaires du parlement. Des bandes armées affrontant la police avec des cris de guerre contre la République, des cris de haine contre la démocratie, des discours de sympathie pour Mussolini et Hitler dans un contexte où ces deux personnages étaient déjà au pouvoir. On sait que cet authentique coup de force avait contribué à réveiller les démocrates de Paris, à les jeter dans la rue avec de puissantes manifestations populaires qui furent à l'origine du Front Populaire dont V. Lurel est théoriquement si fier. Mais si, aujourd'hui, le président de la Région Guadeloupe est très téméraire dans l'emploi des mots, il l'est bien moins dans l'action de masse. Pour toute réponse au "coup d'Etat" des "ligues fascistes" supposées du LKP, il s'est prudemment contenté ... **d'ajourner le Congrès des élus !**

Mais redevenons sérieux.

Toute polémique sur un événement devrait commencer par l'examen des faits eux-mêmes, ce qui est allègrement oublié par pas mal de dénonciateurs du LKP. Cet "oubli" n'est pas un hasard mais une preuve du vide du dossier de l'accusation. Le LKP avait décidé de manifester le 7 mai à Basse-Terre sur un sujet précis : les refus d'appliquer les accords de fin de conflit par de nombreux patrons, la complicité de l'Etat et l'indifférence de beaucoup de Politiques prompts à tourner la page d'un mouvement social qui n'avait fait que déranger leur petit calendrier politicien. En invitant "la société civile" à prendre part au débat initié le même jour par le Congrès des élus du Département et de la Région, les présidents de ces instances n'ignoraient rien des circonstances. On pouvait même penser qu'ils souhaitaient un échange adulte, une confrontation franche - et devant l'opinion publique - entre mouvement social et élus politiques.

Que s'est-il donc passé ce 7 Mai ?

La puissante manifestation du LKP (5000 participant-e-s sans mot d'ordre de grève générale) se rend au Conseil Général, s'assied avant l'heure prévue des débats. Mais plutôt que de continuer notre propre version, prenons celle des intellectuels qui ont pourfendu avec vigueur le LKP dans une déclaration intitulée "Soutenons les luttes sociales mais défendons les principes démocratiques".

On y lit : *"cette occupation tumultueuse avec intimidation du personnel administratif et déplacement de sièges et de matériels nécessaires à l'organisation de la séance excluait de fait les participants. Un débat serein pouvait difficilement être conduit dans de telles conditions. L'annulation du Congrès s'imposait"*

On aura noté le contraste entre la fermeté de la conclusion : "l'annulation s'imposait" et le vague du reste : ce n'est pas le débat qui était impossible mais "un débat serein" qui "pouvait difficilement" être conduit !

Ce qui est frappant c'est l'absence de faits concrets ayant la gravité évoquée. Ah, le LKP a "déplacé des sièges et des matériels nécessaires à l'organisation de la séance". C'est cela qui constitue une "exclusion de fait" des participants ???

Ah, l'occupation s'est faite avec "tumulte", le personnel a été "intimidé". Et c'est cela qui a suffi pour faire fuir nos preux défenseurs de la démocratie contre les ligues du 6 février ??? Alors qu'ils disposaient sur place des médias connus pour leur complaisance avec toutes les ombres de tous les pouvoirs établis !!! Pas de doute.

Avec de tels chevaliers sans peur et sans reproche la démocratie n'a rien à craindre en Guadeloupe ! La vérité est que, à part l'enflure des mots, les croisés de la "démocratie" n'ont rien à se mettre sous la dent. Aucune violence autre que symbolique, aucune bavure dont la presse très présente n'aurait pas manqué de rendre compte. Force est de reconnaître que le service d'ordre du LKP a assuré, évitant les débordements et les dérapages. Au pire, de l'aveu même des accusateurs les plus perspicaces, il n'y aurait eu que du bruit, des sièges déplacés et du personnel intimidé. **On a connu des "coups d'Etat " plus fracassants !**

Faisons à nouveau un effort pour garder notre sérieux.

La pétition des intellectuels et autres "ancien syndicaliste", dans son envolée lyrique, parle du Conseil Général comme "lieu emblématique de l'exercice de la démocratie et cela depuis le lendemain de l'abolition". Bigre, voilà encore les mânes des "nouveaux libres" de 1848 convoqués ! Certains des signataires auraient du se souvenir d'une vieille et salubre distinction faite dans la tradition du mouvement ouvrier entre défense des libertés démocratiques - principe fondamental - et défense des institutions qui prétendent incarner ces libertés mais qui dans un Etat bourgeois et de surcroît colonial n'en sont jamais une expression parfaite. Le mouvement ouvrier s'est toujours avec raison servi de cette institution pour défendre les libertés démocratiques mais l'institution elle-même est loin d'être la démocratie incarnée. Sinon, c'est l'institution elle-même qui se serait insurgé et qui aurait pris le risque de se mettre hors la loi après les massacres du Moule en 1952 ou de Pointe-à-Pitre en 1967. On se serait alors souvenu autrement de cette vénérable institution !

Dans la polémique sur le 7 Mai on a parfois opposé "légitimité des urnes" et "légitimité de la rue". Le raccourci est saisissant mais ne rend pas réellement compte du problème. La question posée par le 7 Mai n'est pas de savoir laquelle des deux légitimités doit l'emporter mais bien de dire si le peuple ou une fraction de celui-ci a le droit ou non d'interpeller avec la vigueur qu'exige la situation celles et surtout ceux qui prennent des décisions au nom de toutes et de tous parce que mis en place par toutes et par tous, théoriquement du moins. Le LKP n'a pas à notre connaissance prétendu dicter au Congrès ses positions sur les questions fixées à son ordre du jour mais a voulu rappeler que le sien d'ordre du jour n'est pas achevé et que le rôle des élus c'est de s'en préoccuper par respect pour les dizaines de milliers d'électeurs et électrices de ces messieurs et dames qui ont occupé la rue plus de quarante jours et nuits ! Il est caricatural de présenter la rue comme l'expression suprême de la "démocratie directe" qui est une chose trop sérieuse pour être présentée de façon aussi légère mais lorsqu'une fraction aussi importante du peuple se rassemble comme jamais aucune assemblée "emblématique" n'a jamais réussi à le faire, cela constitue non pas un simple fait "social" mais un fait social et politique qui interpelle les élus dignes de ce nom.

Y répondre par l'injurieuse comparaison avec les "ligues fascistes" et les accusations saugrenues de "coup d'Etat" est irresponsable et c'est d'abord cela que nos "démocrates" sourcilleux auraient du dénoncer.

Un immense chantier de réflexion s'ouvre devant le LKP et devant tous les démocrates sur les notions de **démocratie représentative, démocratie participative, démocratie directe**. La charge des pétitionnaires contre le LKP est tout sauf une introduction utile à ce débat.

En guise de premier petit début d'approche nous avons une proposition sous forme de question : lorsque qu'un doute aussi massif sur la légitimité des élus s'insinue dans la population, au lieu de débats douteux sur le conflit des légitimités, n'est-ce-pas le moment d'avancer l'idée de la révocabilité des élus, c'est à dire du droit pour un nombre donné - et significatif - de citoyen-e-s de provoquer de nouvelles élections avant le terme normal des mandats confiés par le peuple ? Ne serait-ce-pas la meilleure arme contre les tentations de "coups d'Etat" réels ou fantasmés ? Il y a peu de chance d'entendre Lurel crier : Chiche ! **Et nos intellectuels ?**

Philippe PIERRE CHARLES [\[1\]](#)

[\[1\]](#) Secrétaire général CDMT et dirigeant du GRS Martinique